

Collecte des déchets

Durant les travaux, la collecte des bacs en porte à porte sera suspendue. La collecte des déchets sera maintenue par les dispositifs d'apport volontaire existants. En fonction de l'avancement des travaux, les points d'apport volontaire quai Léon Langlois seront probablement déplacés. A terme, la collecte en porte à porte sera rétablie et des colonnes enterrées seront mises à disposition sur le quai Léon Langlois.

Durant les travaux



1 abri-bac
déchets alimentaires

1 colonne aérienne
ordure ménagère

1 colonne aérienne / verre
2 abri-bacs / déchets alimentaires

1 colonne enterrée / ordure ménagère
2 colonnes enterrées / verre
2 colonnes enterrées / déchet recyclable
2 abri-bacs / déchets alimentaires

Permanences d'information

Nantes Métropole et la ville d'Indre vous proposent deux temps d'échange le lundi 7 et le mercredi 9 septembre 2026 de 18h à 20h sur les quais afin de :

- vous présenter le projet et répondre à vos questions
- vous informer concernant les conditions de réalisation des travaux, etc...
- prendre en compte les points spécifiques de connexion entre les futurs aménagements et vos espaces privatifs, clôtures / pieds de façades
- échanger concernant les conventions d'autorisations d'intervention sur vos façades (courrier envoyé en juillet 2026)
- vous demander votre avis sur le devenir de l'espace disponible à l'angle de la rue Pasteur et du quai Langlois, face à la salle communale Nicolas Appert.

Nous avons conscience que la période de chantier est une période complexe pour tous

C'est pourquoi la collectivité met tout en œuvre pour qu'elle se déroule le mieux possible. Nos équipes sont à votre écoute pour vous renseigner. Vous pouvez retrouver cette information chantier sur le site de la ville : www.indre44.fr

Contact Pôle Loire Chézine

02 28 03 41 50

pole-loire-chezine@nantesmetropole.fr



Nantes
Métropole

Travaux quais Jean Bart et Léon Langlois

Septembre
2026

Renouvellement du réseau d'assainissement
Enfouissement des réseaux aériens
Aménagement des espaces publics



ma rue
mon quartier
ma ville

metropole.nantes.fr



Nantes
Métropole



DG Information et Relation au Citoyen - Nantes Métropole | Saint Herblain - DGIRIC 2022-04-1267 - © Tous droits réservés - Imprimeur sur papier recyclé - Réalisation : DUPLOJET.

Aménagement des continuités cyclables en bord de Loire

Les objectifs

Afin d'améliorer les continuités cyclables et de sécuriser les différentes circulations des modes doux, une voie verte sera réalisée en bord de Loire.

La frange Nord des quais (au nord de l'espace boisé classé) sera également restructurée :

- Réorganiser et sécuriser les flux piétons en lien avec les 4 quais bus qui seront mis en conformité PMR
- Réorganiser le stationnement (y compris celui situé devant le parking communal de la salle Nicolas Appert)
- Renouveler et dévier le réseau d'eaux usées pour permettre de planter
- Effacer les réseaux souples (Enedis, Telecom, Eclairage Public)
- Planter des arbres et des arbustes
- Aménager une chaussée à voie centrale banalisée (chaucidou) sur la voie

Les pieds d'arbres de l'Espace Boisé Classé seront protégés par un traitement végétalisé en pied d'arbres et une ceinture de corde, tout en conservant une offre de stationnement.

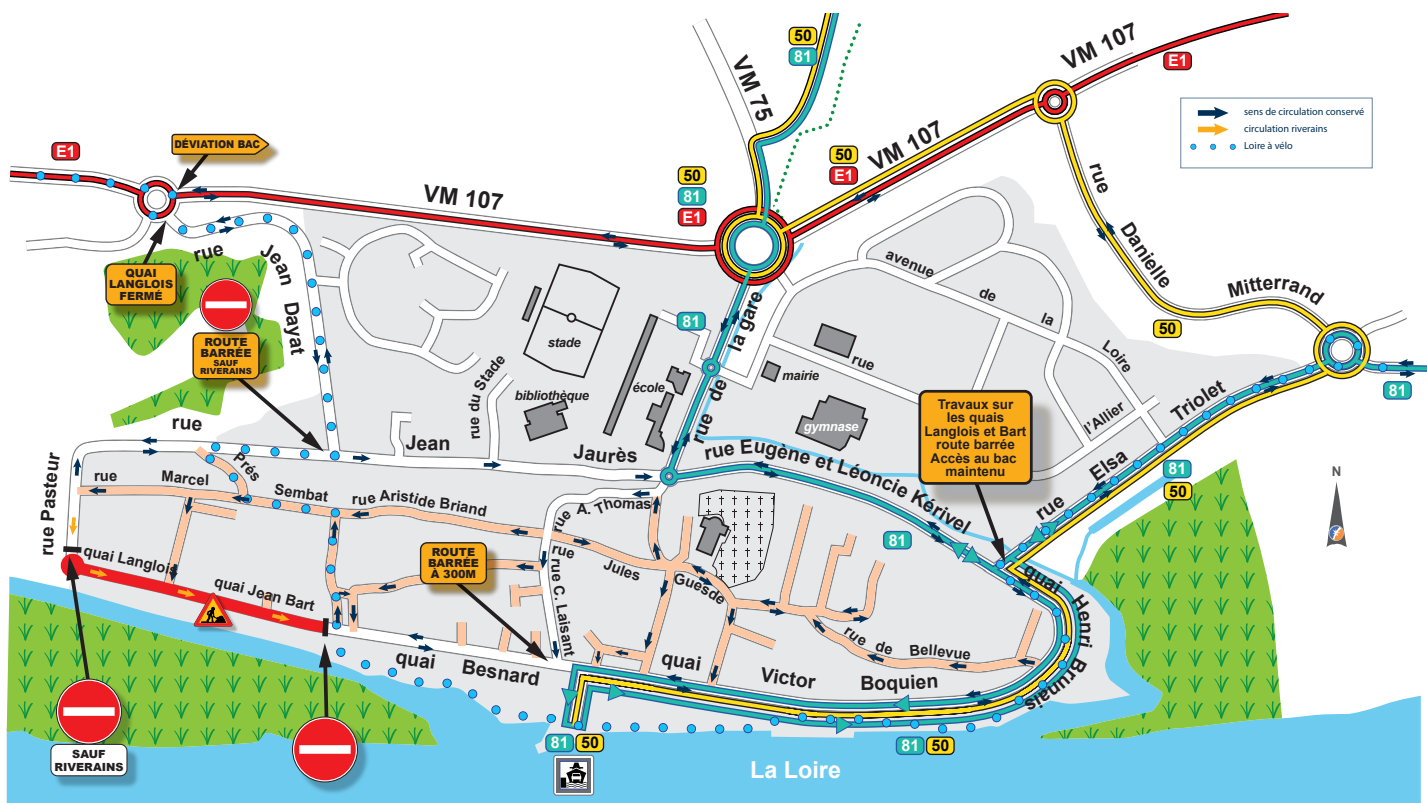


2

Circulation durant les travaux

De septembre 2026 à juillet 2027

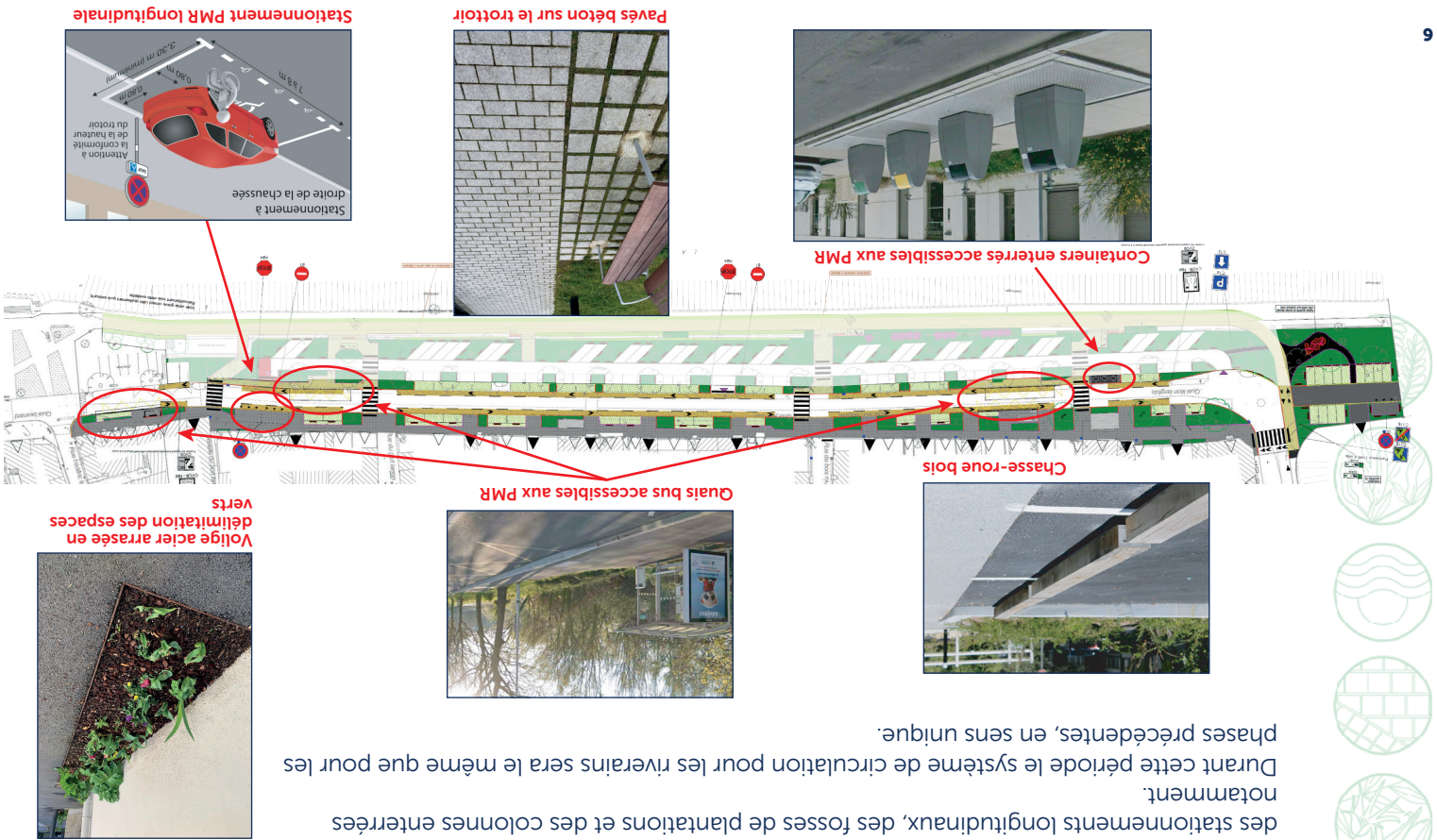
Les quais Langlois et Jean Bart seront fermés à la circulation. Seuls les riverains seront autorisés à emprunter la voie dans le sens Ouest/Est, sur une demie largeur de chaussée.



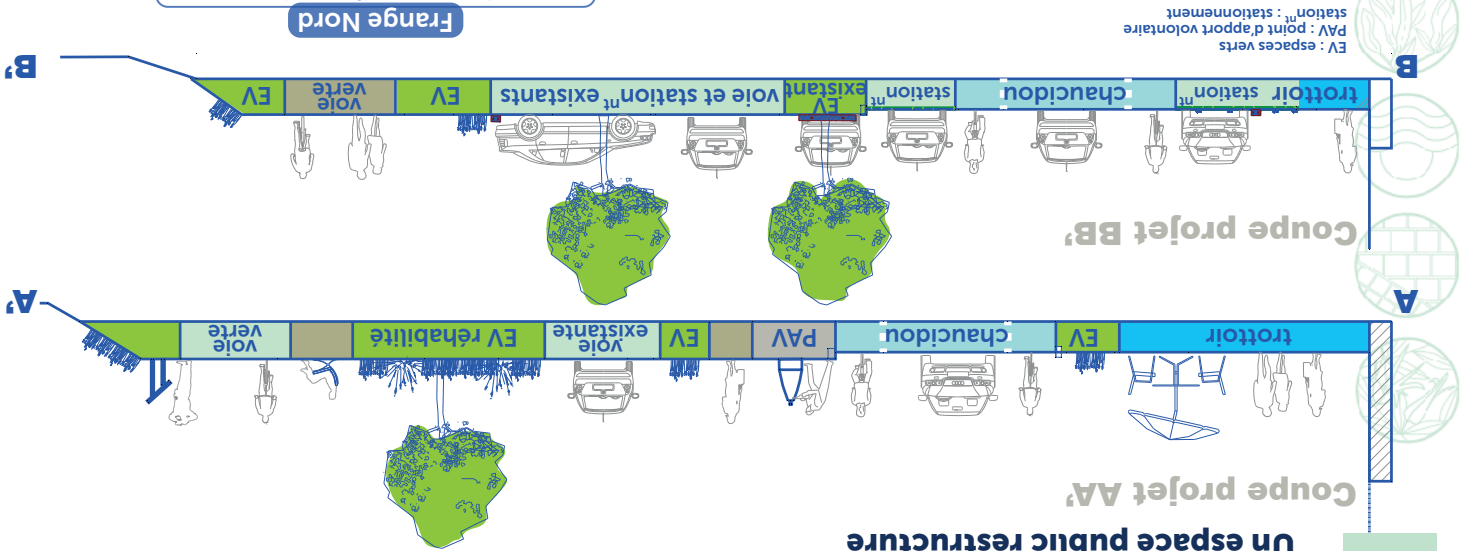
7

Phase 3 : travaux d'aménagement au Nord

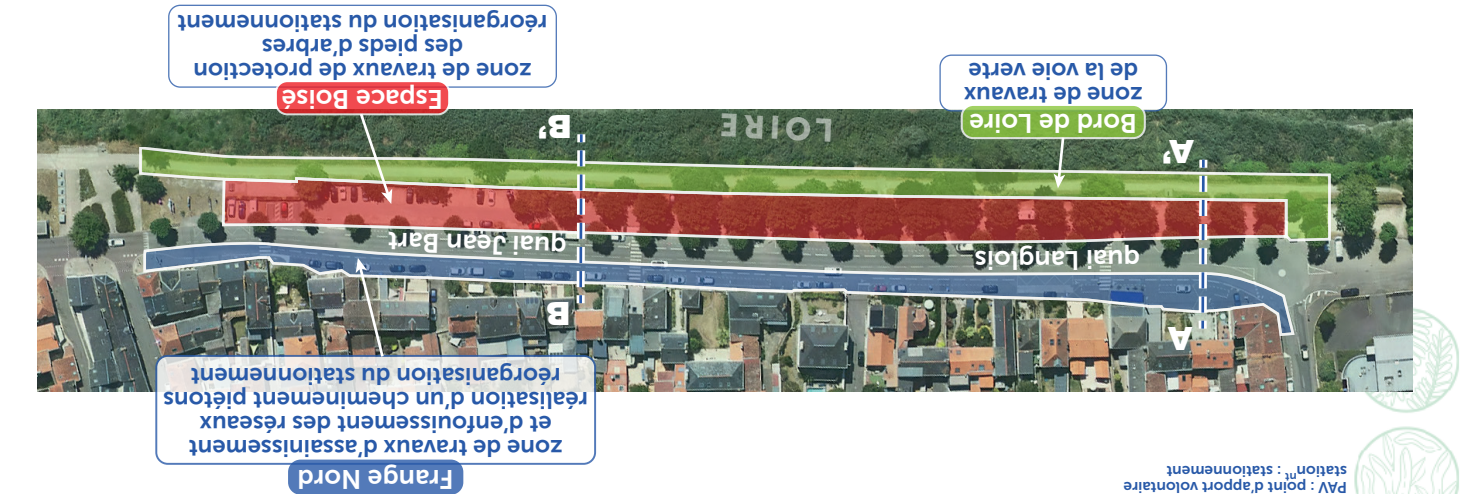
De mai à juillet 2027 : travaux d'aménagement de voirie en partie Nord
 Cette dernière phase avant celle des plantations prévue en fin d'année, concerne les travaux de surface comme la pose des bordures, la réalisation des trottoirs, de la voirie (chaucidou), des stationnements longitudinaux, des fosses de plantations et des colonnes enterrées notamment.
 Durant cette période le système de circulation pour les riverains sera le même que pour les phases précédentes, en sens unique.



Un espace public restructuré



EV : espaces verts
 PAV : point d'apport volontaire
 station : stationnement



Phases 1 et 2 : chantier d'assainissement et d'enfouissement des réseaux

De septembre à décembre 2026 : travaux de renouvellement du réseaux d'eaux usées

Afin de sécuriser et de fiabiliser le système d'assainissement, d'augmenter sa durée de vie et son exploitation, le réseau gravitaire d'eaux usées sera remplacé dans sa totalité.

De janvier à mars 2027 : travaux d'enfouissement des réseaux aériens

Afin de libérer de l'espace public et de redonner au piéton de l'aisance dans un lieu plus qualitatif, les réseaux de télécommunication, d'éclairage et d'électricité seront enterrés.



Principe de circulation au droit du chantier



Zone de travaux frange Nord

Sens de circulation pour les riverains
stationnements longitudinaux interdits si nécessaire

4

Phase 3 : travaux d'aménagement au Sud

De mars à avril 2027 : réalisation de la voie verte

Ces travaux consistent à déposer le mobilier urbain actuel, à réaliser la voie verte avec un revêtement clair et à poser du mobilier avec des bancs complémentaires.

D'avril à mai 2027 : protection des pieds d'arbres de l'Espace Boisé Classé

La mise en œuvre d'une clôture bois/corde limitera le stationnement sauvage, et un traitement végétalisé en pied d'arbres sera réalisé, sans remettre en cause le fonctionnement du parking existant.



Principe de circulation au droit du chantier



photo de principe



Sens de circulation pour les riverains

Zone de travaux au Sud des quais
stationnements longitudinaux interdits